

SOMMAIRE

	Pages
I. — Généralités	3
II. — Morphologie de l'arbre	4
III. — Caractéristiques technologiques du bois	6
III. 1. Éléments de l'organisation normale du bois	6
III. 2. Anomalies et nœuds.	8
IV. — Caractéristiques physiques et mécaniques	21
V. — Exploitation — Bois abattus	22
V. 1. Termes relatifs aux opérations.	22
V. 2. Termes relatifs aux bois abattus	23
VI. — Cubage	26
VII. — Façonnage	28
VII. 1. Termes relatifs aux opérations	28
VII. 2. Termes relatifs aux bois débités	30
Liste alphabétique	35

OBJET DE LA NORME

La présente norme a pour objet de définir les termes relatifs au bois, couramment employés dans l'exploitation forestière, le sciage, le négoce et l'industrie du bois, qui ne sont définis dans aucune autre norme, et de reprendre ou de rappeler ceux qui sont définis par ailleurs.

Les termes relatifs aux travaux de sylviculture de même que ceux relatifs au liège ne figurent pas dans cette norme.

Les termes relatifs aux produits semi-finis ou finis en bois tels que lames à parquet, contreplaqués, meubles, emballages, portes, etc., n'ont pas été repris ici. On se reportera aux documents de terminologie concernant ces produits et en particulier à :

- NF B 50-004 : pour les contreplaqués.
- PN B 51-100 à PN B 51-110 : pour les panneaux de fibres.
- PN B 51-200 à PN B 51-211 : pour les panneaux de particules.
- NF B 54-000 : pour les lames à parquet en bois massif.
- NF B 54-007 : pour les panneaux en fibre de bois dits « Fibragglo ».
- NF D 60-001 : pour les meubles.
- NF D 67-002 : pour les meubles de bureau.
- NF H 03-001 : pour les emballages.
- NF H 03-004 : pour les emballages en bois armés.
- NF H 50-001 : pour les palettes.
- NF P 23-301 : pour les portes planes.
- P 20-101 : pour les fenêtres (en préparation).

Homologuée
le 31 août 1961
J. O. du 17-10-61

La présente norme annule et remplace les normes
B 50-002 et B 50-003, homologuées respectivement
les 31 juillet 1937 et 31 janvier 1940.

I. — GÉNÉRALITÉS

1 STRUCTURE

Ensemble des particularités d'organisation du bois.

2 PLAN LIGNEUX

Ensemble des caractères de structure du bois tenant à la nature, à la forme et au groupement des cellules constitutives. Ces caractères sont constants pour une essence déterminée.

3 ESSENCE

Ensemble des arbres ayant le même plan ligneux. Ils appartiennent normalement à une même espèce, quelquefois à plusieurs espèces voisines, ou à des variétés d'une même espèce.

4 PROPRIÉTÉS SPÉCIFIQUES

Propriétés du bois liées à l'essence.

5 IDENTIFICATION DU BOIS

Détermination de la dénomination normale de l'essence d'un bois d'après ses caractères de structure.

6 DÉNOMINATION OFFICIELLE OU NOM OFFICIEL D'UN BOIS

C'est le nom officiellement adopté dans la norme NF B 50-001 pour désigner, en français ou dans la langue ou l'un des idiomes du pays d'origine, l'essence à laquelle appartient le bois.

On se référera au nom scientifique en cas de contestation.

7 PROVENANCE

Ensemble des circonstances, des situations géographiques et des facteurs de milieu (climat, sol, peuplement) conditionnant la vie de l'arbre qui a produit le bois.

8 ORIGINE

Situation géographique de l'arbre qui a produit le bois.

9 **Bois du Nord.** Bois provenant d'arbres résineux ayant crû en Europe au-delà du 57° de latitude nord.

10 **Bois tropicaux.** Bois provenant d'arbres ayant crû sous climat de type intratropical.

11 FEUILLU

Nom couramment donné aux arbres du groupe des dicotylédones en raison de leurs feuilles plates à nervation ramifiée.

Par extension, ce terme désigne également leur bois.

12 RÉSINEUX

Nom couramment donné aux arbres du groupe des conifères, en raison de la présence chez un grand nombre d'entre eux, de cellules ou de canaux résinifères.

Par extension, ce terme désigne également leur bois.